

Plan de relance européen : feu vert de tous les Etats, premiers fonds attendus en juillet

Publié le 7 juin 2021

Les vingt-sept Etats membres ont ratifié la décision autorisant la Commission à emprunter 750Mds€ sur les marchés. L'ensemble des Etats, à l'exception des Pays-Bas, de la Bulgarie, de l'Estonie et de Malte, ont transmis leur plan national de relance. La Commission puis le Conseil disposent de deux mois pour les valider. Les premiers déboursements (13 %, soit 5Mds€ pour la France) sont attendus en juillet.

Après ce feu vert, l'Union européenne va donc pouvoir lancer le processus d'émission de dette commune pour financer son plan de relance de 750 milliards d'euros conclu le 21 juillet 2020.

Pour la première fois, les 27 ont accepté de s'endetter en commun. La Commission va emprunter au nom de l'UE sur le marché des capitaux et redistribuer cet argent en fonction des besoins de chaque Etat.

Rappelons que sur les 750 milliards 40 sont destinés au total à la France. Les premiers versements sont attendus le mois prochain. Au total les versements s'étaleront jusqu'en 2023.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)